

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

### AR Prefecture

N° DBC 20240314-05

063-200070712-20240314-DBC20240314\_05-DE Reçu le 20/03/2024

Publié le 20/03/2024

#### **BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 MARS 2024 à 13H**

Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle **63300 THIERS** contact@cctdm.fr 04.73.53.24.71 www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

17

Membre du Bureau représenté : 1

Membres présents sans voix délibératives: 1

Date de la convocation: 06 MARS 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 14 mars 2024 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Jean-Pierre DUBOST, Christophe DOS SANTOS, Martine MUNOZ, Patrick SAUZEDDE, Ghislaine DUBIEN, Philippe BLANCHOZ, Thomas BARNERIAS, Olivier CHAMBON, Frédéric CHONIER, Rachel BOURNIER, Bernard VIGNAUD.

Membres du Bureau absents excusés: Sylvain HERMAN, Michel GONIN, Jean Eric GARRET, Bernard LORTON, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Michel COUPERIER, Chantal CHASSANG, Ludovic COMBE, Daniel BALISONI, Ludovic DASSAUD, Claude GOUILLON-CHENOT, Daniel BERTHUCAT.

#### Membres du Bureau aillant donné procuration :

Jany BROUSSE à Ghislaine DUBIEN

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

## MARCHE DE TRAVAUX / EXTENSION DE LA FERME INTERCOMMUNALE DE CHANDALON, A ARCONSAT – AVENANT 1 LOT 1

Rapporteur: Jean-François DELAIRE, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2221-22; Vu le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1; Vu la délibération n° 20200715-05 du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire et au Président ;

Vu la délibération n° 20230907-04 attribuant le marché de travaux relatif à l'extension de la ferme intercommunale de Chandalon

Considérant que lors de sa séance du 7 septembre 2023, le Bureau Communautaire a approuvé l'attribution du marché de travaux pour l'extension de la ferme intercommunale de Chandalon aux entreprises suivantes :

- Lot 1 Terrassement VRD: entreprise TECHNI TP (63250 CHABRELOCHE) pour un montant total de 35 225 euros HT,
- Lot 2 Gros œuvre Maçonnerie: entreprise TECHNI TP (63250 CHABRELOCHE) pour un montant total de 42 275,10 euros HT,
- Lot 3 Charpente bois Bardage bois: entreprise GIRARD FRERES (63550 SAINT-REMY-SUR-DUROLLE) pour un montant total de 47 632,50 euros HT,
- Lot 4 Couverture bac acier: entreprise GIRARD FRERES (63550 SAINT-REMY-SUR-DUROLLE) pour un montant total de 15 110,79 euros HT,

Total votants: 17

#### AR Prefecture

063-200070712-20240314-DBC20240314\_05-DE Regu le 20/03/2024

- Publié le 20/03/2024 - Lot 5 - Menuiseries extérieures et intérieures bois : en reprise GIRARD FRERES (63550 SAINT-REMY-SUR-DUROLLE) pour un montant total de 4 732,90 euros HT,
- Lot 6 Plâtrerie Peinture Carrelage : entreprise PLAZENET DECOREVE (63250 CELLES-SUR-DUROLLE) pour un montant total de 6 850 euro HT,
- Lot 7 Electricité : entreprise ELECTRICITE GARDETTE (63250 ARCONSAT) pour un montant total de 5 496,58 euros HT,
- Lot 8 Plomberie Sanitaire : entreprise FEDIT PLOMBERIE (63550 PALLADUC) pour un montant total de 6 320 euros HT.

**Considérant** que durant l'exécution des travaux, il est apparu nécessaire de modifier le système d'alimentation en eau potable du projet d'extension (bac à légume, etc.). Cette modification entraine une plus-value d'un montant de 945 euros HT pour le Lot 1 – Terrassement/VRD, afin de réaliser une tranchée supplémentaire sur 27 mètres linéaires.

Le Bureau Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'avenant n°1 du Lot 1 Terrassement/VRD avec l'entreprise TECHNI TP (63250 CHABRELOCHE) pour un montant de 945 euros HT, portant le montant du marché à 36 170 euros HT,
- Autorise le Président à signer l'avenant et tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS: 17

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 17

Abstentions: 0

Membres du Bureau présents : 17

Pour: 17 Contre: 0

Membres présents sans voix délibératives : 1

Représentés :1

Non participation :

Pour ampliation certifiée conforme, Le Président,

,

Tony BERNARD, Maire de Châteldon



